



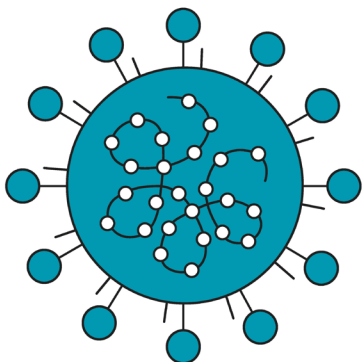
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Relance de l'économie fribourgeoise

Fortement touché par la crise engendrée par la pandémie de nouveau coronavirus, le tissu économique fribourgeois va bénéficier d'une aide au redémarrage.

[Découvrez le plan de relance adopté par le Conseil d'Etat](#) >



COVID19

Fribourg **Freiburg**

Une aide d'urgence supérieure à 930 millions de francs

La pandémie de nouveau coronavirus est à l'origine de la plus grande contraction de l'économie depuis 1975.

Dans le canton de Fribourg, les aides d'urgences débloquées par la Confédération et le canton se sont montées, entre mars et août 2020, à plus de 930 millions de francs.

Ces aides ont permis d'éviter des faillites d'entreprises et des suppressions d'emplois.

Domaines d'action	Canton	Confédération
1. Mesures d'aide à l'économie		
Cautionnement de crédits	–	605
Mesures de réduction de l'horaire de travail	–	164
Aides pour les personnes indépendantes (APG)	–	42
Aides pour les baux commerciaux	20	–
Aides et subventions aux acteurs culturels	11.228	6.383
Aides au secteur du tourisme	6	–
Aides pour les médias	5.34	–
Cautionnement et coaching pour les jeunes entreprises	5.6125	10
Mesures fiscales	4.9	–
Mesures pour la consommation locale	4.195	–
Mesures pour la formation	1.899	–
Mesures sociales	1	–
Total mesures	60.1745	–
2. OCC et task force DSAS	18.3	–
3. Mesure dirigeants (mandat RHT/APG)	25	–
Totaux	103.4745	827.383

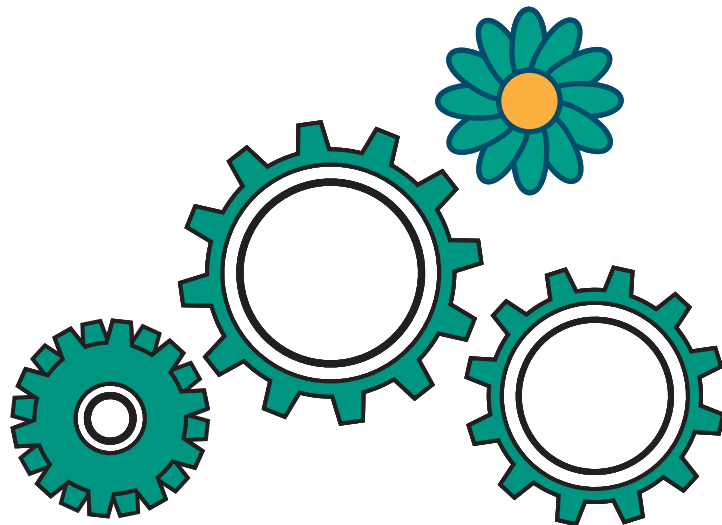
En millions de francs

Objectifs du plan de relance

Le plan de relance préparé par le Conseil d'Etat a pour ambition de soutenir le redémarrage de l'activité économique.

Ces mesures visent 3 objectifs principaux :

- **préserver l'emploi**
- **créer de la valeur ajoutée**
- **soutenir le développement durable**



Axes stratégiques et baisses fiscales

Le plan de relance du Conseil d'Etat repose sur trois axes stratégiques :

- **un soutien direct à l'économie**
- **un soutien direct aux personnes**
- **un renforcement de la compétitivité**

Le plan est assorti de plusieurs propositions de baisses fiscales, à hauteur de 60 millions de francs par an, visant à accroître le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises.

7 domaines d'action

- Construction, assainissement et énergie
- Compétitivité des entreprises
- Formation
- Consommation des ménages
- Agriculture
- Tourisme et commerce local
- Sport et culture





Construction, assainissement et énergie

De la rénovation climatique des bâtiments de l'Etat à l'aide à la rénovation pour les propriétaires privés, en passant par l'accélération des nouvelles constructions et d'infrastructures de mobilité, cinq mesures visent à investir dans la construction durable.



5 000 000	Renforcement du Programme bâtiments
7 850 000	Construction, rénovation et entretien des bâtiments
2 220 000	Accélération des projets d'investissements et du traitement des plans d'aménagement
1 000 000	Accélération des projets d'infrastructures cyclables
5 860 000	Accélération de projets avancés des tpf

21,93 millions



P+R



Compétitivité des entreprises

Les mesures visant à soutenir la compétitivité permettront aux entreprises de maintenir leur activités de recherche et de développement, d'améliorer leurs processus grâce aux technologies numériques et de développer leur capacité d'innovation.



8 millions

4 000 000

Chèques à la recherche et développement

2 400 000

Chèques à la digitalisation et à l'automatisation

800 000

Agri&Co Challenge et technologies numériques dans l'élevage laitier

500 000

Coaching orienté sur l'innovation d'affaires

300 000

Covid Service Pack – soutien à l'innovation

Formation

Les mesures dans le domaine de la formation visent à soutenir les personnes sans formation qui sont particulièrement fragilisées par la crise et à renforcer le secteur de la formation professionnelle, en incitant les entreprises à créer des places d'apprentissage.

6,97 millions

**5 000 000**Financement des salaires
des apprentis de 1^{re} année**1 600 000**Bourses pour les reconversions
professionnelles et les personnes
de plus de 25 ans sans formation**170 000**

Conseil de carrière

200 000Préparation à la recherche
de place d'apprentissage

Consommation des ménages

Les mesures visant à soutenir la consommation s'adressent aux familles précarisées par la crise, tout en favorisant les circuits courts et les commerces de proximité.

4,45 millions



4 000 000

Bons de consommation en faveur des bénéficiaires des réductions de prime d'assurance-maladie

450 000

Economie circulaire, responsable et de proximité



Agriculture

Les exploitations agricoles et les corporations forestières seront soutenues dans l'optique du développement durable, avec l'objectif de réduire l'impact environnemental, de développer des opportunités économiques et de valoriser le secteur auprès des consommateurs.

3,4 millions

**3000000**

Projet de développement régional PRE Seeland

200000

Efficacité énergétique dans l'agriculture

200000

Prime à l'utilisation de bois fribourgeois



Tourisme et commerce local

Les mesures dans le domaine du tourisme visent à promouvoir la destination fribourgeoise et ses manifestations emblématiques et à la distinguer, grâce à la création d'un réseau officiel de vélo tout terrain (VTT).

Les centres d'exposition seront soutenus.



1 000 000

Relance des événements et des manifestations Fribourg 2021-2022, poursuite de la mesure d'urgence pour les commerces locaux de proximité

800 000

Soutien aux centres d'exposition

450 000

Création d'un réseau officiel de VTT

2,25 millions



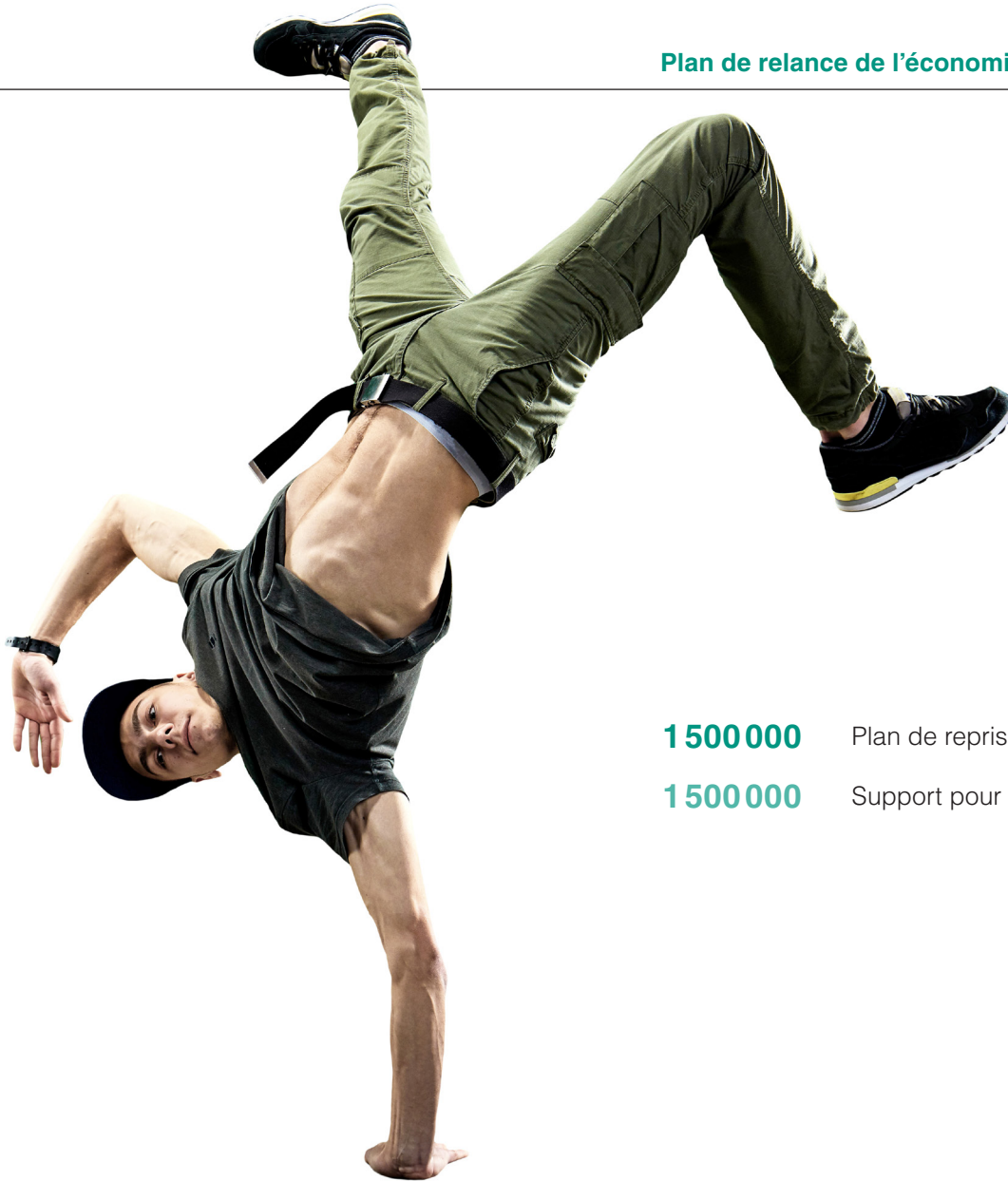


Sport et culture

Le sport et la culture sont de véritables secteurs économiques.

Les acteurs seront soutenus pour poursuivre leurs activités essentielles à la société fribourgeoise, malgré les incertitudes sanitaires et les pertes économiques.

3 millions

**1 500 000**

Plan de reprise culture

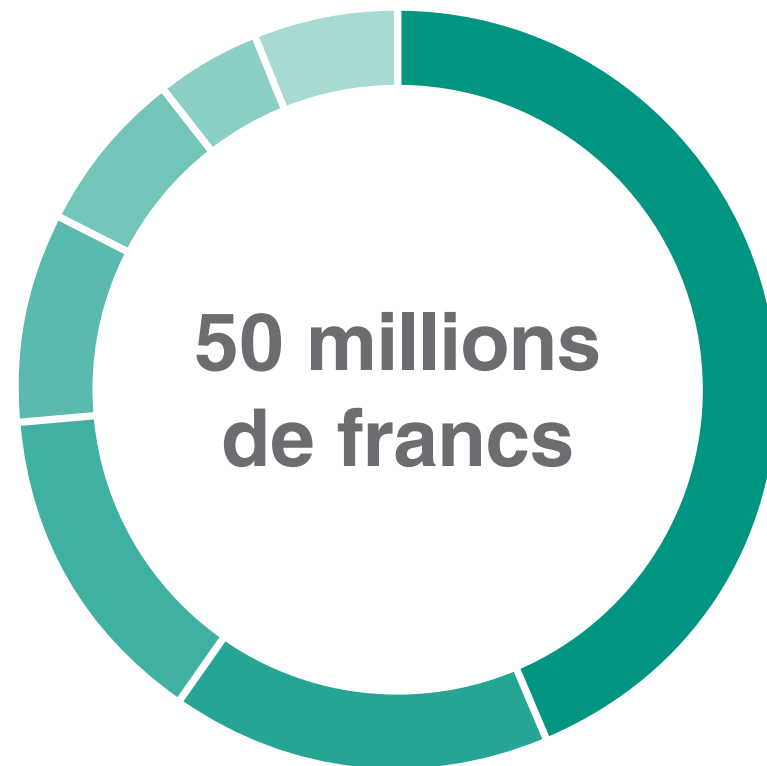
1 500 000

Support pour le domaine du sport



Une relance pour l'emploi, la valeur ajoutée et la durabilité

■ Construction, assainissement et énergie	21 930 000
■ Compétitivité des entreprises	8 000 000
■ Formation	6 970 000
■ Consommation des ménages	4 450 000
■ Agriculture	3 400 000
■ Tourisme et commerce local	2 250 000
■ Sport et culture	3 000 000





Des mesures fiscales pour accroître le pouvoir d'achat

Mesures fiscales

Adaptations pour personnes seules à revenu modeste
 Déductions frais de garde
 Refonte du barème d'impôt sur la fortune
 et des déductions sociales y relatives
 Réduction du taux d'imposition pour les titres non cotés
 Modifications de l'impôt à la source

Sous-total 1

Réduction du coefficient cantonal
 de 100 % à 98 % pour l'impôt sur le revenu
 Réduction pour le dégel partiel de la déduction
 pour les primes d'assurance maladie

Sous-total 2

Total 1 + 2

Coûts annuels

Adaptations pour personnes seules à revenu modeste	3.3
Déductions frais de garde	0.5
Refonte du barème d'impôt sur la fortune et des déductions sociales y relatives	15.5
Réduction du taux d'imposition pour les titres non cotés	12
Modifications de l'impôt à la source	2
Sous-total 1	33.3
Réduction du coefficient cantonal de 100 % à 98 % pour l'impôt sur le revenu	16
Réduction pour le dégel partiel de la déduction pour les primes d'assurance maladie	10.8
Sous-total 2	26.8
Total 1 + 2	60.1

En millions de francs



Un coût cumulé de 548 millions

Impact financier de la crise d'ici à 2023

Mesures urgentes d'aide à l'économie (1^{er} paquet)

Mesures urgentes d'aide à l'économie (2^e paquet)

OCC, Task Force DSAS

Plan de relance (25 mesures)

RHT

Mesures fiscales

Autres impacts attendus (coûts supplémentaires et revenus en moins > surcoûts HFR, santé et social, Etat, transports, rentrées fiscales en moins)

Total

Coûts totaux

50

9.5

18.3

50

25

108.2

48.1 (2021) + 60.1 (2022)

287

(2020-2022)

548

En millions de francs